

France Télécom 77

Echos des Services

Au plus près des
salariés



Mai 2012

AVSC Vaux le Pénil

GAIN DE CAUSE

Le personnel de l'AVSC du service « Click to Call » suite à ses protestations a obtenu le maintien du service à Vaux le Pénil. Malgré les pressions pour partir, les collègues ont refusé de partir comme on leur proposait sur l'USEI Ile de France ou sur d'autres postes..

Suite à cela, la Direction Orange Ile de France voudrait que le personnel de AVSC de l'abonnement social déménage du 3e étage du bâtiment A au bâtiment D sur le même plateau que le service Click-to-Call.

L'USEI Ile de France est pressée de récupérer ces surfaces. Elle a déjà commencé à occuper des salles.

Mais le personnel de l'abonnement social ne souhaite pas, à l'unanimité, changer de bâtiment.

USEI Ile de France Vaux le Pénil

PASSAGE A SEVEN AUX FORCEPS

A la Téléaction, avec la migration des ordinateurs en Seven qui se fait à distance, nous sommes surchargés de travail .Ce travail s'ajoute aux demandes de travaux habituels qu'il faut réaliser. Pour la direction tout est prioritaire ! A nous de nous débrouiller !

Faudrait qu'on soit tous polyvalents et prêts à tout faire : même le travail de ceux qui sont en congés, dont on nous transfère les dossiers.

Et après on voudrait qu'on ne soit pas stressé ! Faudrait même garder le sourire avec les utilisateurs !

AUGMENTEZ NOS SALAIRES !

.. Avec le versement de l'intéressement et de la participation, pour ceux qui ont choisi le versement sur leur compte les salaires des mois d'avril et de mai ont été plus élevés que d'habitude. Mais c'était basé sur les résultats de 2011.

Le PDG nous a déjà averti dans son dernier push mail : les résultats 2012 ne seront pas à la même hauteur ! Mais pour lui cela ne devrait pas avoir les mêmes conséquences !

FLICAGE OU FORMATION

La direction de l'USEI veut demander aux Soutiens (SAME) sur les Help Desk de faire de la double écoute avec les conseillers de leur équipe . Une grille d'évaluation précise a été établie avec pour chaque catégorie une notation, sous forme de Smiley.

Pour la direction, il ne s'agirait que d'uniformiser les pratiques.

En tant que conseillers on a besoin de réponses rapides avec des soutiens en nombre, et pas de contrôles !

Séniors

NE PAS SE FAIRE AVOIR

Les collègues qui sont en temps partiel et qui atteignent 55 ans peuvent demander à passer en Temps Partiel Aidé. Cela fait partie de l'accord Sénior.

L'avantage est qu'en passant en TPA, France Télécom paye le complément pour leur cotisation retraite comme s'ils étaient à temps plein.

Comme France Télécom ne fait pas trop de publicité, certains collègues peuvent oublier de faire le changement. Et c'est tout bénéfique pour France Télécom !

DES TRIMESTRES QUI PASSENT A LA TRAPPE

Ceux qui sont en âge de prétendre à la retraite s'aperçoivent parfois en reconstituant leur carrière, que des trimestres ne leurs sont pas comptés.

En effet s'ils ont eu beaucoup de congés maladie, depuis la loi de 2003, ne sont repris que quatre trimestres. Si la durée des congés maladies dépassent ces 4 trimestres, le reste du temps de maladie ne donne pas droit à des trimestres. C'est perdu !

Dans cette loi, il n'y a pas eu que le passage progressif à 42 ans de défavorable !

Tout a été pensé pour faire baisser au maximum les pensions à verser !

Anoo V2

TRANSPARENCE A SENS UNIQUE

Un nouvel outil Anoo V2 est mis à disposition des managers pour gérer leurs équipes. Les managers pourront voir le montant des salaires de chaque membre de leur équipe. .

Bien entendu ces informations sont à sens unique. Pas question pour nous de connaître le salaire de nos supérieurs !

CONGES

Avec le non remplacement des mobilités ou des départs, des pressions sont de plus en plus faites sur les congés.

On demande à un candidat sur un poste d'accepter de renoncer à son jour de temps partiel. On suggère pour l'été à certains Temps Partiel ou Temps Convenu de faire de même.

Les validations pour les congés d'été se font souvent très tardivement. Cela peut nous empêcher de prendre des réservations de location.

La solution est pourtant simple embaucher du personnel. Et s'il n'y a pas de candidats internes, il faut recruter en externe !

Chessy VMF

Le 19 avril, les prestations ASC sont enfin disponibles !

Depuis le début 2012 vous vous étonniez de ne pas disposer de prestations sur le portail du CE de VMF. Cette instance était dans l'impossibilité d'adopter un programme ASC (Activités Sociales et Culturelles). Cette situation de blocage jusqu'ici, était due essentiellement à une absence de majorité de courant des OS, au sein du CE de VMF suite aux élections de novembre 2011.

Sur les bases du programme de la CGT, la CFDT et SUD ont voté un programme mixant les propositions des 3 Organisations Syndicales pour que les salariés de VMF puissent enfin bénéficier des prestations du CE. Ce programme s'appuie sur les 3 courants de pensée des 3 OS.

Contrairement à certaines OS qui se ralliaient sans conditions au programme de la CFE/CGC/UNSA fait sur la base de redistribution financière, palliant le manque à gagner des salariés dû à l'accord salarial déplorable, la CGT, SUD et la CFDT ont réussi à se parler pour le bien de tous.